



Programmes des formations accessibles à destination des personnes en situation de handicap



Accueil et gestion administrative

Accueillir le public et répondre au téléphone	page 1
Utiliser un traitement de texte	page 2
Utiliser un tableur (niveau 1)	page 3
Utiliser un tableur (niveau 2)	page 4
Faire un diaporama	page 5
Utiliser la messagerie électronique	page 6

Compétences de base

Découvrir les fonctions d'un ordinateur	page 7
Utiliser un smartphone, une tablette	page 8
Naviguer sur Internet	page 9

Conditionnement, STI

Savoir palettiser	page 10
Se former à la préparation de commandes	page 11
Utiliser la balance électronique	page 12

En route vers l'inclusion en entreprise

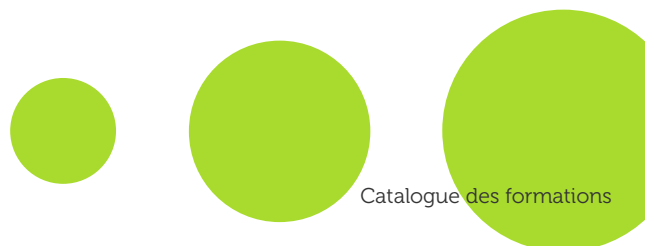
Se déplacer en sécurité en milieu routier et urbain, organiser ses déplacements	page 13
Droits et devoirs au travail, le CSAT, comprendre sa feuille de rémunération	page 14
Connaître l'environnement de l'entreprise dite ordinaire	page 15
Rédiger son Curriculum Vitae et une lettre de motivation	page 16
Trouver son équilibre entre travail et vie privée	page 17
Communiquer et travailler en équipe	page 18
Préparer l'autorisation à la conduite des véhicules utilitaires	page 19

Entretien des locaux

Entretenir les sanitaires et les locaux	page 20
---	---------

Espaces verts

Entretenir le matériel de parc et jardin	page 21
Préparer l'autorisation de conduite des tondeuses autoportées	page 22
Utiliser une débroussailleuse thermique	page 23



Programmes des formations accessibles à destination des personnes en situation de handicap



Tailler les haies	page 24
Tailler les haies sur un échafaudage	page 25
Travailler en sécurité sur les chantiers extérieurs	page 26
Manutention mécanique	
Utiliser un transpalette manuel	page 27
Utiliser un transpalette à conducteur accompagnant (cat.1)	page 28
Préparer l'autorisation de conduite des gerbeurs autoportés (cat.3)	page 29
Préparer le CACES catégorie 3	page 30
Santé et prévention au travail	
Gestes et postures, prendre soin de son corps	page 31
L'hygiène au travail	page 32
La sécurité au travail	page 33
Equilibre et bien-être, image et estime de soi	page 34
La qualité de vie au travail	page 35
Vivre en société	
Apprendre à faire des recettes simples	page 36
Entretenir son domicile	page 37
Gérer son quotidien et son temps libre	page 38
Etre élu au Conseil de la Vie Sociale	page 39
Se préparer à voter	page 40
Se préparer à la retraite	page 41
Être parent et travailler en ESAT	page 42
Utiliser les réseaux sociaux	page 43
Se sensibiliser aux premiers secours	page 44
Prévention et secours civique, niveau 1 (PSC1)	page 45

Savoir accueillir et informer du public, des professionnels dans le cadre d'un service d'accueil au sein d'un établissement.

RÉF. AA1

Objectifs visés

- Prendre soin de son apparence, de sa tenue, de ses attitudes, être accueillant.
- Savoir accueillir et informer les personnes, les professionnels venant dans l'établissement.
- Savoir se présenter au téléphone et informer les personnes.



Public concerné, prérequis

Personne n'ayant pas de troubles de l'articulation gênant la compréhension de ce qui est dit, sachant lire et écrire.



Durée

1 journée (7H)

☒ Présentiel ☐ Mixte
☐ Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande
au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Formateur d'adulte.

Contenu

- Etre le représentant de l'image de l'établissement ;
- Etre attentif à son image ;
- Identifier les contraintes liées au service d'accueil ;
- Prendre plaisir à accueillir, à informer ;
- Connaître ses points forts, ses points faibles, ses limites ;
- Savoir déléguer, trouver de l'aide.
- Bien accueillir une personne dès son arrivée, savoir se présenter ;
- Accueillir un professionnel réalisant une livraison, une personne ayant un rendez-vous, une personne venant chercher une information...
- Comment réagir en cas d'incompréhension, de personnes mécontentes ? Ce qu'il faut faire et ne pas faire.
- Se présenter lors de la réception d'un appel téléphonique ;
- Savoir écouter la demande de la personne ;
- Savoir reformuler la demande ;
- Savoir informer la personne au téléphone selon sa demande ;
- Prendre congé avant de transférer ou mettre fin à un appel téléphonique ;
- Savoir rédiger un message et le reformuler à la personne ;
- Comment réagir en cas d'incompréhension ? Ce qu'il faut faire et ne pas faire.

Références BPP : ANESM

Modalités pédagogiques

Alternance d'exercices concrets, de mises en situation et d'apports théoriques.
Mise en situation réflexive.
Utilisation des moyens audiovisuels et des ressources multimédia.

Modalités d'évaluation

Exercices pratiques avec questionnaire oral à chaque étape.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.



CONTACT

Madame Juleitte MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1



Formation accessible

Savoir réaliser un document (courrier, note d'information...) par l'intermédiaire d'un logiciel de traitement de texte (MS Word ou LibreOffice).

RÉF. AA2

Objectifs visés

- Identifier les différents éléments de la fenêtre de travail.
- Saisir un texte, appliquer une police de caractère, réaliser des corrections.
- Mettre en page un document, l'enregistrer, l'imprimer.



Public concerné, prérequis

Personne sachant lire, écrire et lancer une application.



Durée

2 jours (14H)

☒ Présentiel ☐ Mixte
☐ Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande
au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la
demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Formateur d'adulte.

Contenu

- La fenêtre de choix de document ;
- La fenêtre de travail du document ;
- La zone de saisie du texte ;
- Le pointeur et ses différents aspects ;
- Les barres d'outils ;
- Les modes d'affichages ;
- Le volet de navigation.
- Les différentes touches du clavier (lettres, fonctions, chiffres...) ;
- Les combinaisons de touches ;
- Les polices de caractères (styles, attributs, espacements) ;
- Les modes de déplacements du curseur dans la page ;
- La sélection de texte.
- L'alignement ;
- Les retraits ;
- Les espacements ;
- L'enregistrement dans le dossier Documents et sur une clé USB ;
- La mise en page avant impression ;
- L'impression du document.

Références BPP : ANESM, Guides des logiciels utilisés.

Modalités pédagogiques

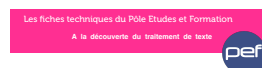
Alternance d'exercices concrets, de mises en situation et d'apports théoriques.
Mise en situation réflexive.
Utilisation des moyens audiovisuels et des ressources multimédia.

Modalités d'évaluation

Exercices pratiques avec questionnaire oral à chaque étape.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.



CONTACT

Madame Juleitte MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1



Formation accessible

Savoir réaliser des tableaux, des feuilles de calcul par l'intermédiaire d'un logiciel tableur (MS Excel ou LibreOffice).

RÉF. AA3

Objectifs visés

- Identifier les différents éléments de la fenêtre de travail.
- Créer un tableau simple, sans calcul et saisir les données.
- Créer un tableau avec calculs simples.



Public concerné, prérequis

Personne sachant lire, écrire, faire des calculs simples et lancer une application.



Durée

2 jours (14H)

☒ Présentiel ☐ Mixte
☐ Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande
au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la
demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Formateur d'adulte.

Contenu

- La fenêtre de choix de document ;
- La fenêtre de travail du document ;
- La zone de saisie des cellules ;
- Le pointeur et ses différents aspects ;
- Les barres d'outils ;
- Les modes d'affichages.
- Le principe du tableau à double entrée ;
- La préparation et la saisie des titres ;
- La création d'un nouveau documents ;
- La saisie des données, le déplacement des cellules ;
- Les formats de présentation (police, taille, couleur, bordures).
- Les formules de calculs simples (addition, soustraction, multiplication, division) ;
- Le format des données ;
- L'adjonction d'une formule de calcul à une cellule ;
- La vérification des calculs demandés ;
- L'enregistrement du document ;
- L'impression du document.

Références BPP : ANESM, Guides des logiciels utilisés.

Modalités pédagogiques

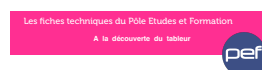
Alternance d'exercices concrets, de mises en situation et d'apports théoriques.
Mise en situation réflexive.
Utilisation des moyens audiovisuels et des ressources multimédia.

Modalités d'évaluation

Exercices pratiques avec questionnaire oral à chaque étape.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.



CONTACT

Madame Juleitte MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1



Formation accessible

Se perfectionner dans la réalisation de tableaux, de feuilles de calcul par l'intermédiaire d'un logiciel tableur (MS Excel ou LibreOffice).

RÉF. AA3B

Objectifs visés

- Rappel sur les notions de base.
- Utiliser les formules de calcul, S'initier au travail en multi-feuilles.
- Sinitier à la représentation.



Public concerné, prérequis

Personne connaissant les fonctions de base d'un logiciel Tableur ou, ayant suivi la formation Tableur (niveau 1).



Durée

1 journée (7H)

☒ Présentiel ☐ Mixte
☐ Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Formateur d'adulte.

Contenu

- Les différents éléments de la fenêtre de travail selon le logiciel utilisé ;
- Les fonctions de base (saisie, mise en forme, mise en page, impression...) ;
- La réalisation de calculs simples (+, -, x, /).
- Les fonctions (Somme, Nb, Max, Min...) ;
- Recopie d'une formule de calcul ;
- Copie/déplacement et Options de collages (incidence sur les calculs) ;
- Créer, déplacer, copier, supprimer, renommer une feuille de calcul.
- Les graphiques ;
- Insérer un graphique simple (histogrammes, courbes, secteurs)

Références BPP : ANESM, Guides des logiciels utilisés.

Modalités pédagogiques

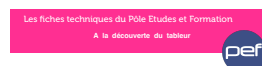
Alternance d'exercices concrets, de mises en situation et d'apports théoriques.
Mise en situation réflexive.
Utilisation des moyens audiovisuels et des ressources multimédia.

Modalités d'évaluation

Exercices pratiques avec questionnaire oral à chaque étape.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.



CONTACT

Madame Juleitte MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1



Formation accessible

Savoir réaliser une présentation interactive (diaporama) simple par l'intermédiaire du logiciel PowerPoint, LibreOffice ou Keynote (mac).

RÉF. AA4

Objectifs visés

- Identifier les différents éléments de la fenêtre de travail.
- Savoir créer des diapositives et y ajouter du contenu.
- Savoir animer et enregistrer le diaporama.



Public concerné, prérequis

Personne sachant utiliser un traitement de texte et lancer une application.



Durée

2 jours (14H)

☒ Présentiel ☐ Mixte
☐ Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande
au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la
demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Ergothérapeute Conseiller Technique,
Enseignant, Formateur en
informatique spécialisée.

Contenu

- L'écran de démarrage ;
- Les barres d'outils ;
- Les menus de fonctions ;
- Les modes d'affichages ;
- Le mode lecture ;
- Les différents types d'objets.
- La création de diapositives ;
- La sélection et la suppression d'objets ;
- Le déplacement des objets ;
- La mise en forme des objets ;
- L'insertion d'images ou de photographies ;
- Les liens hypertexte.
- Les effets de transitions entre les diapositives ;
- L'effet d'animations sur les objets ;
- L'insertion d'une musique, d'un son ;
- La projection du diaporama ;
- L'exportation et l'impression du diaporama.

Références BPP : ANESM, Guides des logiciels utilisés.

Modalités pédagogiques

Alternance d'exercices concrets, de mises en situation et d'apports théoriques.
Mise en situation réflexive.
Utilisation des moyens audiovisuels et des ressources multimédia.

Modalités d'évaluation

Exercices pratiques avec questionnaire oral à chaque étape.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.



CONTACT

Madame Juleitte MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1



Formation accessible

Etre capable de créer une adresse électronique, d'envoyer et recevoir des messages depuis un ordinateur, une tablette.

RÉF. AA5

Objectifs visés

- Savoir créer une adresse électronique et paramétrer son ordinateur, sa tablette.
- Envoyer et recevoir des messages.



Public concerné, prérequis

Personne sachant lire, écrire et lancer une application.



Durée

1 journée (7H)

- ☒ Présentiel ☐ Mixte
☐ Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande
au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la
demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Formateur d'adulte.

Contenu

- Qu'est-ce que la messagerie électronique ?
- La connexion au réseau Internet ;
- L'adresse électronique ;
- Les fournisseurs d'adresses électroniques. Comment créer son adresse électronique ?
- Le paramétrage de l'adresse.
- Les applications de gestion de messagerie électronique (Mail, ThunderBird, Outlook) ;
- Le paramétrage de l'adresse électronique ;
- La boîte de réception ;
- La rédaction et l'envoi d'un message ;
- La réception et la lecture d'un message ;
- Le classement, l'archivage d'un message ;
- La suppression d'un message ;
- Joindre des documents à un message avant l'envoi ;
- Identifier les courriers indésirables ou dangereux.

Références BPP : Livrets d'accessibilité du Pôle Etudes et Formation, ANESM.

Modalités pédagogiques

Alternance d'exercices concrets, de mises en situation et d'apports théoriques.
Mise en situation réflexive.
Utilisation des moyens audiovisuels et des ressources multimédia.

Modalités d'évaluation

Exercices pratiques avec questionnaire oral à chaque étape.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.



CONTACT

Madame Juleitte MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1



Formation accessible

Découvrir l'interface utilisateur et les fonctions de base d'un ordinateur. Se familiariser avec le mode de pointage, le clavier, les périphériques, les applications.

RÉF. CB1

Objectifs visés

- Se familiariser avec l'ordinateur son environnement.
- Personnaliser son interface selon ses besoins.
- Appréhender les principales fonctions de l'environnement informatique.



Public concerné, prérequis

Personne sachant recopier un texte simple.



Durée

2 jours (14H)

☒ Présentiel ☐ Mixte
☐ Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande
au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la
demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Formateur en informatique
spécialisée.

Contenu

- Qu'est-ce qu'un ordinateur ? De quoi se compose-t-il ? ses fonctionnalités ;
- S'installer correctement pour travailler à l'ordinateur ;
- Découvrir les différents composants de l'interface ;
- Connaître les icônes et comprendre le principe d'arborescence ;
- Les périphériques externes de l'ordinateur (imprimante, scanner, clé USB...)
- Notions de logiciel (programme) et de documents (fichiers).

- Personnaliser l'affichage, le fond d'écran ;
- Choisir son interface de pointage de façon appropriée ;
- Simplifier son interface pour une meilleure compréhension ;
- Paramétrer ses modes d'accès (pointeur, clavier...) ;
- Découvrir les touches du clavier.

- Découvrir les fonctions de base : Créer/supprimer, ouvrir/fermer, imprimer, copier/couper/coller ;
- Savoir sauvegarder, ranger, déplacer, transférer, supprimer des documents (fichiers) ;
- Utiliser une clé USB, un disque dur externe ;
- Utiliser un lecteur de CD-DVD ;
- Installer/supprimer un logiciel (programme).

Références BPP : Livrets d'accessibilité du Pôle Etudes et Formation, ANESM.

Modalités pédagogiques

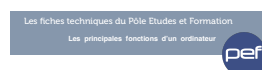
Alternance d'exercices concrets, de mises en situation et d'apports théoriques.
Mise en situation réflexive.
Utilisation des moyens audiovisuels et des ressources multimédia.

Modalités d'évaluation

Exercices pratiques avec questionnaire oral à chaque étape.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.



Formation accessible

CONTACT

Madame Juleitte MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1

Découvrir les différents outils numériques mobiles, Connaître les éléments de l'interface, les applications. Savoir réaliser les paramétrages pour une utilisation au quotidien.

RÉF. CB2

Objectifs visés

- Connaître les différents outils numériques mobiles.
- Se familiariser avec l'interface du smartphone, de la tablette
- Savoir utiliser les applications courantes.



Public concerné, prérequis

Personne sachant lire un texte simple.



Durée

2 jours (14H)

☒ Présentiel ☐ Mixte
☐ Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande
au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la
demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Formateur en informatique
spécialisée.

Contenu

- Tablette, smartphone : Quelles différences en termes techniques et de coût ?
- Découvrir et identifier les différents aspects de l'interface ;
- Les modes de connexion (3G, 4G, 5G, Wifi)
- Les applications : C'est quoi ? A quoi cela sert-il ? Comment est-elle représentée ?
- Personnaliser l'affichage, le fond d'écran ;
- Simplifier son interface pour une meilleure compréhension ;
- Découvrir et savoir utiliser et paramétrer son mode d'accès (gestes, clavier, dictée...) ;
- Se connecter à un réseau Wifi ;
- Paramétrer son cloud.
- Téléphoner, gérer ses contacts ;
- Recevoir, lire et écrire des messages ;
- Recevoir, lire et écrire des mails ;
- Faire des photographies, des vidéos, les stocker, les envoyer ;
- Utiliser un navigateur Internet ;
- Utiliser une application Plan GPS ;
- Télécharger, installer et supprimer une application.

Références BPP : Livrets d'accessibilité du Pôle Etudes et Formation, ANESM.

Modalités pédagogiques

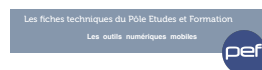
Alternance d'exercices concrets, de mises en situation et d'apports théoriques.
Mise en situation réflexive.
Utilisation des moyens audiovisuels et des ressources multimédia.

Modalités d'évaluation

Exercices pratiques avec questionnaire oral à chaque étape.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.



CONTACT

Madame Juleitte MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1



Formation accessible

Etre capable de naviguer et de rechercher des informations sur Internet depuis un ordinateur, une tablette, un smartphone.

RÉF. CB3

Objectifs visés

- Savoir se connecter sur le réseau Internet
- Naviguer et rechercher des informations sur Internet.



Public concerné, prérequis

Personne sachant lire, écrire et lancer une application.



Durée

1 journée (7H)

- ☒ Présentiel ☐ Mixte
☐ Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande
au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la
demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Formateur en informatique
spécialisée

Contenu

- Qu'est-ce que le réseau Internet ?
- Se connecter au réseau Internet ;
- Choisir un fournisseur d'accès (Fournisseur) au réseau Internet ;
- Le paramétrage (filaire et wifi) de l'ordinateur, la tablette, le smartphone.
- Les applications de navigation (Safari, Chrome, Firefox ou Microsoft Explorer) ;
- La découverte du WEB, des adresses, des liens ;
- La navigation sur Internet ;
- La recherche sur Internet ;
- Les moteurs de recherche.
- Le téléchargement : Ce qui est autorisé, ce qui est interdit ;
- Les dangers du réseau Internet (les virus, les logiciels espions, l'hameçonnage).

Références BPP : Livrets d'accessibilité du Pôle Etudes et Formation, ANESM.

Modalités pédagogiques

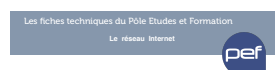
Alternance d'exercices concrets, de mises en situation et d'apports théoriques.
Mise en situation réflexive.
Utilisation des moyens audiovisuels et des ressources multimédia.

Modalités d'évaluation

Exercices pratiques avec questionnaire oral à chaque étape.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.



CONTACT

Madame Juleitte MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1



Formation accessible

Réaliser une palettisation conforme aux exigences et aux normes de transport, de préservation de la production et des impératifs de la commande, dans le respect des règles de santé et de sécurité.

RÉF. STI1

Objectifs visés

- Connaître les différents éléments et règles intervenant dans le processus de conditionnement.
- Réaliser une palettisation appropriée aux produits et aux besoins.
- Déplacer des palettes dans un espace de travail et de stockage.



Public concerné, prérequis

Ouvrier travaillant en ESAT ou EA.



Durée

3 jours (21H)

- ☒ Présentiel ☐ Mixte
☐ Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande
au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la
demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Moniteur d'atelier, Formateur en
activités de conditionnement et
sous-traitance industrielle.

Contenu

- Pourquoi palettiser ?
- Les différents types d'emballages (formats, symboles et caractéristiques) ;
- Le conditionnement des produits (disposition dans le respect des indications, calage) ;
- Les techniques de fermeture (agrafage, scotchage, croisement...) et d'identification ;
- Les conséquences d'un mauvais conditionnement.
- Les différents formats de palettes, les normes. Le choix de la palette ;
- La sécurité et les équipements de protection individuelle (EPI) ;
- Le plan de palettisation ;
- Préparer la finition (stabilisation, équilibrage) ;
- La finition (pose de protection, filmage-banderollage, cerclage, pesée) ;
- L'étiquetage et le bon de livraison.
- Les différents outils de manutention (transpalette manuel et électrique, gerbeurs) ;
- L'utilisation des zones de circulation ;
- Les zones de stockage (respect des indications et de l'orientation des palettes) ;
- Savoir utiliser un transpalette manuel ;
- Faciliter et optimiser les opérations de mise en attente, de dépôt et d'expédition.

Références BPP : INRS, CARSAT, ANESM.

Modalités pédagogiques

Alternance d'exercices concrets, de mises en situation et d'apports théoriques.
Mise en situation réflexive.
Utilisation du matériel professionnel.
Utilisation des moyens audiovisuels et des ressources multimédia.

Modalités d'évaluation

Exercices pratiques avec questionnaire oral à chaque étape.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.



CONTACT

Madame Juleitte MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1



Formation accessible

Réaliser une préparation de commandes conforme aux exigences du client dans le respect des règles de santé et de sécurité.

RÉF. STI2

Objectifs visés

- Réaliser physiquement la commande.
- Editer les documents liés à la commande et à sa livraison.



Public concerné, prérequis

Ouvrier travaillant en ESAT ou EA.
Maîtrise de l'outil informatique (lecture et saisie).



Durée

4 jours (28H)

- ☒ Présentiel ☐ Mixte
☐ Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande
au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la
demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Moniteur d'atelier, Formateur en
activités de conditionnement et
sous-traitance industrielle.

Contenu

Module 1 (2 jours)

- A l'aide d'un document papier (Bon préparation, listing ...) réaliser le picking dans le stock en organisant son parcours de prélèvement ;
- Réaliser le conditionnement du colis ou de la palette d'expédition en adaptant la disposition des produits en fonction des taille, poids et quantités ;
- Intégrer au colis tous les documents nécessaires à l'expédition (BL, étiquette de transport...) ;
- Réaliser un inventaire du stock à l'aide d'un listing ou d'un document adapté.

Module 2 (2 jours)

- Edition du bon de préparation de la commande ;
- Contrôle et validation de la sortie de stock des produits par saisie ou scannage du code barre ;
- Edition du bon de livraison et de l'étiquette d'expédition.

Références BPP : INRS, CARSAT, ANESM.

Modalités pédagogiques

Alternance d'exercices concrets, de mises en situation et d'apports théoriques.
Mise en situation réflexive.
Utilisation du matériel professionnel.
Utilisation des moyens audiovisuels et des ressources multimédia.

Modalités d'évaluation

Exercices pratiques avec questionnaire oral à chaque étape.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.

Les fiches techniques du Pôle Etudes et Formation
Préparer les commandes



Formation accessible

CONTACT

Madame Juleitte MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1

Apprendre à utiliser une balance électronique pour réaliser des tâches de pesage, de comptage et de contrôle en secteur conditionnement sous-traitance industrielle.

RÉF. STI3

Objectifs visés

- Repérer le poids affiché sur l'écran.
- Savoir donner le poids d'une pièce.
- Savoir tarer la balance.



Public concerné, prérequis

Ouvrier travaillant en ESAT ou EA.



Durée

3H30

☒ Présentiel ☐ Mixte
☐ Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande
au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la
demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Moniteur d'atelier, Formateur en
activités de conditionnement et
sous-traitance industrielle.

Contenu

- Les éléments de la balance ;
- Notions de quantité (1, 2, 3, 4...) ;
- Notions de poids (kilogramme, gramme) ;
- Repérer le chiffre des kilogrammes sur l'écran, le noter ;
- Repérer le chiffre des grammes sur l'écran, le noter.
- Vérifier la balance avant utilisation ;
- Calibrer la balance ;
- Bien poser la pièce à peser sur la balance ;
- Lire le poids sur l'écran, le noter.
- Qu'est ce que la tare ?
- Pour quelles opérations cette fonction est nécessaire ?
- Enregistrer le poids d'un récipient vide ;
- Remettre la balance à 0 après utilisation ;
- Compter des pièces avec une balance.

Références BPP : ANESM.

Modalités pédagogiques

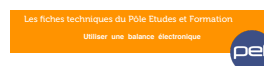
Alternance d'exercices concrets, de mises en situation et d'apports théoriques.
Mise en situation réflexive.
Utilisation du matériel professionnel.
Utilisation des moyens audiovisuels et des ressources multimédia.

Modalités d'évaluation

Exercices pratiques avec questionnaire oral à chaque étape.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.



CONTACT

Madame Juleitte MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1



Formation accessible

Connaître et appliquer les règles pour se déplacer en sécurité dans l'environnement urbain et routier à pieds, en vélo, en trottinette, en voiture sans permis, en transports en commun. Savoir organiser ses déplacements face à des contraintes horaires.

RÉF. INC1

Objectifs visés

- Connaître l'environnement routier et urbain, ses règles.
- Gérer ses déplacements.



Public concerné, prérequis

Ouvrier travaillant en ESAT. Aucun prérequis.



Durée

2 jours (14H)

☒ Présentiel ☐ Mixte
☐ Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande
au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Enseignant à la conduite spécialisé
handicap DCA.
Ergothérapeute.

Contenu

- Les espaces de circulation, du piéton aux différents véhicules ;
- Les moyens de circulation et de transport ;
- Les moyens signalétiques présents dans l'environnement ;
- Les règles de priorités ;
- Les règles liées aux différentes routes ;
- Les règles de sécurité.
- Préparer ses déplacements, identifier les contraintes horaires ;
- S'informer sur les modes de déplacements existants
- Savoir utiliser une aide GPS ;
- Les documents obligatoires à fournir en cas de contrôle ;
- Les règles liées à l'entretien du véhicule utilisé ;
- Que faire en cas d'accident ?
- Je suis perdu... Comment faire ?

Références BPP : Code de la route, Sécurité routière, sites spécialisés.

Modalités pédagogiques

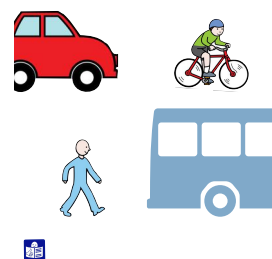
Alternance d'exercices concrets, de mises en situation et d'apports théoriques.
Mise en situation réflexive.
Utilisation des moyens audiovisuels et des ressources multimédia.
Exercices sur terrain d'application.
Parcours accompagné en milieu urbain et routier.

Modalités d'évaluation

Mises en situation avec questionnaire oral.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.



Formation accessible

CONTACT

Madame Juleitte MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1

Permettre aux travailleurs en situation de handicap de connaître les droits et devoirs liés à une activité professionnelle en ESAT et de comprendre sa feuille de rémunération.

RÉF. INC2

Objectifs visés

- Identifier les notions de droits et devoirs au travail, RQTH et CSAT.
- Identifier les éléments de la feuille de rémunération liée au CSAT.



Public concerné, prérequis

Ouvrier travaillant en ESAT ou EA.
Aucun prérequis.



Durée

1 journée (7H)

☐ Présentiel ☒ Mixte
☐ Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande
au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la
demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Responsable Pôle Etudes et
Formation

Contenu

- La définition du travail selon le droit ;
- Les différents contrats de travail ;
- Les obligations de l'employeur et de l'employé ;
- Le règlement de fonctionnement (ou intérieur) ;
- Les instances représentatives ;
- La RQTH ;
- Le Contrat de Soutien et d'Aide par le Travail : un statut particulier.
- Les différentes parties de la feuille de rémunération ;
- La rémunération directe et l'aide au poste ;
- La rémunération et l'AAH ;
- Les congés ;
- Les retenues ;
- Les cotisations patronales ;
- Le net à payer, la part imposable, les cumuls.

Références BPP : ANESM, Droit du travail

Modalités pédagogiques

Apports théoriques.
Discussion autour des projets de vie.
Utilisation des moyens audiovisuels et des ressources multimédia.

Modalités d'évaluation

Questionnaire oral, quizz en fin de formation.

- A l'issue de la formation :
- Remise de supports pédagogiques.
 - Remise d'une attestation de formation.



CONTACT

Madame Juleitte MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1



Formation accessible

Permettre aux travailleurs en situation de handicap de mieux appréhender le monde de l'entreprise ordinaire, son fonctionnement, son vocabulaire, ses attendus.

RÉF. INC3

Objectifs visés

- Savoir se renseigner sur une entreprise.
- Connaître le fonctionnement des entreprises.
- Connaître la démarche de recrutement des entreprises.



Public concerné, prérequis

Ouvrier travaillant en ESAT ayant un projet d'inclusion en entreprise ordinaire.



Durée

2 jours (14H)

- ☐ Présentiel ☒ Mixte
☐ Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Educateur Technique Spécialisé, coordonnateur professionnel.

Contenu

- Qu'est-ce qu'une entreprise ;
- Les différentes formes d'entreprises ;
- Le but et les objectifs d'une entreprise ;
- Les statuts de l'entreprise ;
- Les instances de contrôle des entreprises (DIRRECTE, DGCCRF, MDT...) ;
- Les organismes et sites d'information.
- L'organigramme d'une entreprise ;
- Les liens hiérarchiques dans l'entreprise ;
- Les obligations de l'employeur et des employés ;
- Le rôle du contrat de travail ;
- Le rôle du règlement de fonctionnement ou intérieur ;
- Le temps de travail, ses modes d'organisation ;
- Le salaire, son mode de calcul, son évolution ;
- Les instances représentatives (CSE, QHSE, CHSCT...).
- Le service des Ressources Humaines ;
- L'annonce et offre d'emploi ;
- L'entretien professionnel ;
- La fiche de poste ;
- La signature du contrat, la période d'essai.

Références BPP : INRS

Modalités pédagogiques

Apports théoriques.
Utilisation des moyens audiovisuels et des ressources multimédia.

Modalités d'évaluation

Questionnaire oral, quizz en fin de formation.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.



CONTACT

Madame Juleitte MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1



Formation accessible

Accompagner les ouvriers dans la préparation et la rédaction d'un Curriculum Vitae et d'une lettre de motivation. Comprendre le rôle de ces documents pour valoriser son image et ses savoir-faire expérimentiels.

RÉF. INC4

Objectifs visés

- Construire et rédiger son Curriculum Vitae
- Préparer et rédiger une lettre de motivation selon l'objectif visé.



Public concerné, prérequis

Ouvrier travaillant en ESAT ou EA sachant utiliser un logiciel de traitement de texte et une clé USB.



Durée

2 jours (14H)

☒ Présentiel ☐ Mixte
☐ Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Formateur d'adulte.

Contenu

- Le Curriculum Vitae : C'est quoi ? A quoi sert-il ? A qui est-il destiné ?
- La présentation ;
- Le contenu indispensable ;
- Préparer ses éléments, regrouper les informations, les organiser dans le temps.
- Rédiger son CV avec un logiciel (application).
- La lettre de motivation : C'est quoi ? A quoi sert-elle ? A qui est-elle adressée ? ;
- La présentation ;
- Le plan de la lettre, son contenu ;
- Le mode de rédaction.

Références BPP : ANESM.

Modalités pédagogiques

Alternance de mises en situation et d'apports théoriques.
Mise en situation réflexive.
Utilisation de l'outil informatique (ordinateur ou tablette, clé USB)

Modalités d'évaluation

Réalisation d'un CV et d'une lettre de motivation avec questionnaire oral à chaque étape.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.



CONTACT

Madame Juleitte MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1



Formation accessible

Sensibiliser les travailleurs en situation de handicap sur l'importance d'un bon équilibre entre travail et vie privée dans un but de bien-être, tout en étant acteur de ses choix et de son projet de vie.

RÉF. INC5

Objectifs visés

- Appréhender les notions de bien-être et de santé, d'activité et d'équilibre.
- Identifier ses besoins et les risques associés.
- Savoir construire un projet de vie équilibré adapté à ses besoins.



Public concerné, prérequis

Ouvrier travaillant en ESAT ou EA.
Aucun prérequis.



Durée

2 jours (14H)

☒ Présentiel ☐ Mixte
☐ Distanciel



Date(s) et lieux de formation

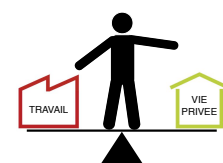
En intra sur demande
au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la
demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Ergothérapeute.



Contenu

- Les représentations du bien-être, de la santé ;
- Notre corps, ses besoins essentiels ;
- Les activités au coeur de notre vie quotidienne ;
- Le sommeil, le repos, l'alimentation, l'hygiène, l'activité physique ;
- L'estime de soi et la volonté à agir (autonomie).
- Les contraintes liées au travail ;
- Les répercussions du travail sur la santé physique et mentale.
- Les contraintes liées à la vie privée ;
- Les répercussions de la vie privée sur l'activité professionnelle.
- Les risques occasionnés par un déséquilibre d'activité.
- L'activité, source de vie : les risques liés au manque d'activité sur le plan physique, mental et social, les dangers liés au trop plein d'activité, savoir équilibrer ses temps d'activité et de repos ;
- Identifier ses besoins, ses centres d'intérêt ;
- Les solutions et aménagements au travail ;
- Les solutions et aménagements dans la vie privée ;
- Elaborer un projet de vie en tenant compte de ses besoins, savoir se faire aider au bon moment.

Références BPP : ANESM, INRS.

Modalités pédagogiques

Alternance d'exercices concrets, de mises en situation et d'apports théoriques.
Mise en situation réflexive.
Utilisation des moyens audiovisuels et des ressources multimédia.

Modalités d'évaluation

Questionnaire oral à chaque étape, quizz en fin de formation.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.



Formation accessible

CONTACT

Madame Juleitte MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1

Connaître les différents modes de communication ainsi que les bonnes pratiques pour échanger avec ses collègues de travail, les partenaires et les clients pour être plus efficace dans un travail d'équipe.

RÉF. INC6

Objectifs visés

- Savoir échanger, communiquer avec ses collègues, les partenaires extérieurs, les clients
- Savoir se situer et échanger dans un groupe
- Travailler ensemble



Public concerné, prérequis

Ouvrier travaillant en ESAT ou EA, professionnel d'encadrement.



Durée

2 jours (14H)

- ☒ Présentiel ☐ Mixte
☐ Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Ergothérapeute.



Contenu

- Communiquer, qu'est-ce que cela signifie ?
- Les différents modes de communication ;
- Apprendre à écouter pour mieux communiquer ;
- Les freins et les obstacles à la compréhension ;
- Savoir répéter et transmettre ce qui a été dit ;
- Les bonnes attitudes et comportements ;
- Les règles pour bien communiquer ;
- Connaître ses points forts, ses points faibles, ses limites.
- Qu'est-ce qu'un groupe ?
- Comment éviter de se laisser déborder par ses émotions ;
- S'exprimer en public, se faire entendre ;
- Savoir exprimer son désaccord, s'affirmer en tant que personne ;
- Qu'est-ce qu'un conflit ? Comment s'exprime-t-il ?
- Quelles sont nos réactions spontanées ?
- Qu'est-ce que le tact ? Savoir respecter l'autre, le groupe en toute circonstance.
- Avons-nous tous la même vision de notre travail ?
- Qui prend les décisions pour l'équipe ? Savoir les respecter ;
- Les risques d'une mauvaise communication au travail ;
- Savoir s'informer ;
- Savoir demander de l'aide le cas échéant ;
- Savoir être poli et aimable en toute situation ;
- Savoir respecter et valoriser le travail de ses collègues.

Références BPP : INRS, ANESM.

Modalités pédagogiques

Alternance d'exercices concrets, de mises en situation et d'apports théoriques.

Mise en situation réflexive. □

Mises en situation avec utilisation de la vidéo comme support pédagogique.

Utilisation des moyens audiovisuels et des ressources multimédia.

Modalités d'évaluation

Quizz en fin de formation.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.



Formation accessible

CONTACT

Madame Juleitte MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1

Connaitre les règles d'utilisation d'un véhicule professionnel. Evaluer ses capacités à la conduite d'un véhicule utilitaire dans le cadre d'une activité professionnelle.

RÉF. INC7

Objectifs visés

- Connaitre les règles d'usage d'un véhicule professionnel
- Réagir en cas d'incident ou d'accident
- Evaluer sa capacités à conduire un véhicule utilitaire



Public concerné, prérequis

Travailleurs en situation de handicap, possédant un permis B valide.

Fournir la copie du permis et le relevé de point

Contenu

- Responsabilité du conducteur autorisé à conduire les véhicules de l'établissement ;
- L'image de marque de l'entreprise, et comportement au volant (rappel) ;
- L'utilisation du carnet de bord ;
- Les règles de chargement déchargement.
- Rappel de la réglementation concernant les accidents ;
- Compléter un constat ;
- Processus de signalement propre à l'établissement.
- Les caractéristiques du véhicule utilitaire ;
- Les tâches de vérification et de contrôle du véhicule ;
- La conduite en milieu urbain et routier ;
- L'éco-conduite ;
- Les manoeuvres ;
- Le dépannage d'urgence.

Modalités pédagogiques

Un temps est dédié au rappel des règles d'usage en salle de formation. la pédagogie est accessible, basée sur des échanges avec le groupe et des exercices concrets (remplissage du carnet de bord, d'un constat...)

Un temps est dédié à la conduite du véhicule par chaque participant.

Modalités d'évaluation

Mise en situation de conduite.
Evaluation de connaissance accessible.

Délivrance d'une autorisation à la conduite en cas de réussite aux évaluations.



Durée

1 journée (7H)

☒ Présentiel ☐ Mixte
☐ Distanciel



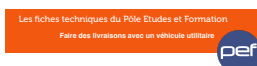
Date(s) et lieux de formation

Dates selon la demande
au Pôle Etudes et Formation (Saran)
ou sur site en intra. Nous consulter.



Intervenant(s)

Enseignant à la conduite spécialisé
handicap.



Formation accessible

CONTACT

Madame Juleitte MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1

Savoir entretenir les sanitaires, les locaux et les surfaces dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité, tout en prenant en compte la commande du client.

RÉF. EL1

Objectifs visés

- Savoir manipuler les produits d'entretien dans le respect des règles.
- Savoir entretenir les sanitaires dans le respect des règles.
- Savoir entretenir les locaux dans le respect des règles.



Public concerné, prérequis

Ouvrier travaillant en secteur d'entretien des locaux.



Durée

1 journée (7H)

- ☒ Présentiel ☐ Mixte
☐ Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Maîtresse de maison, monitrice d'atelier en entretien des locaux.

Contenu

- Les différentes catégories de produit d'entretien : Les détergents, les désinfectants.
- Les informations contenues sur les étiquettes des produits ;
- Les pictogrammes de danger ;
- Les risques liés à l'utilisation des produits ;
- Les équipements de protection individuelle (EPI) ;
- Les règles de rangement des produits : ce qui est autorisé, ce qui est interdit ;
- Les consignes de sécurité, les modes d'emploi.

- Réaliser les opérations de détartrage ;
- Vider la poubelle, la désinfecter ;
- Laver et désinfecter les équipements ;
- Nettoyer et désinfecter le wc ;
- Laver et désinfecter le sol ;
- Réaliser les tâches d'entretien du poste de travail.

- Préparer son poste de travail ;
- Se laver les mains et mettre ses EPI ;
- Réaliser les opérations de vérification des locaux à traiter ;
- Laver et désinfecter les sols ;
- Réaliser les tâches d'entretien des bureaux ou du poste de travail.

Références BPP : HACCP, INRS., Fiches techniques des matériels.

Modalités pédagogiques

Alternance d'exercices concrets, de mises en situation et d'apports théoriques.
Mise en situation réflexive.
Utilisation du matériel professionnel.
Utilisation des moyens audiovisuels et des ressources multimédia.

Modalités d'évaluation

Exercices pratiques avec questionnaire oral à chaque étape.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.



CONTACT

Madame Juleitte MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1



Formation accessible

Réaliser les tâches d'entretien et de réparation des différents matériels utilisés dans le respect des règles de santé et de sécurité.

RÉF. EV1

Objectifs visés

- Identifier les différents types de matériel et les procédures d'entretien.
- Réaliser l'entretien courant des matériels.
- Savoir diagnostiquer des pannes simples et effectuer les réparations mécaniques simples.



Public concerné, prérequis

Ouvrier travaillant en Espaces Verts.



Durée

2 jours (14H)

☒ Présentiel ☐ Mixte
☐ Distanciel



Date(s) et lieux de formation

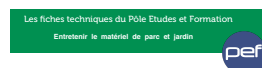
En intra sur demande
au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la
demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Moniteur d'atelier, formateur en
Espaces verts.



Contenu

- Les différents types de matériel ;
- L'inventaire du matériel ;
- Pourquoi entretenir le matériel ?
- Les risques liés à un mauvais entretien du matériel ;
- Les différentes procédures d'entretien (journalière, mensuelle, annuelle) ;
- Qui réalise quoi ?
- Le démontage, l'aiguisage des matériels contondants manuels ;
- L'entretien et la vérification du petit matériel thermique (débroussailleuse, souffleur, taille haie...) ;
- L'entretien journalier et la préparation des tondeuses autotractées ;
- L'entretien et les vérifications journalières des tondeuses et débroussailleuses autoportées ;
- Les procédures de suivi technique et de signalement d'incident des différents matériels.
- Connaître le fonctionnement d'un moteur thermique (essence, diesel) ;
- Comment réagir en cas de dysfonctionnement d'un moteur thermique ?
- Connaître les procédures de mise en sécurité du matériel (et des utilisateurs) ;
- Savoir accéder aux principaux composants du moteur ;
- Changer une bougie, un filtre à air, une batterie.

Références BPP : ANESM, Fiches techniques des matériels.

Modalités pédagogiques

Alternance d'exercices concrets, de mises en situation et d'apports théoriques.
Mise en situation réflexive.
Utilisation du matériel professionnel.
Utilisation des moyens audiovisuels et des ressources multimédia.

Modalités d'évaluation

Exercices pratiques avec questionnaire oral à chaque étape.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.



CONTACT

Madame Juleitte MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1



Formation accessible

Vérifier les connaissances et les aptitudes des ouvriers d'ESAT ou d'EA, à la conduite des tondeuses autoportées utilisées au sein de l'établissement dans le respect des règles de santé et de sécurité.

RÉF. EV2

Objectifs visés

- Connaître les principes de prévention et de sécurité dans la conduite des tondeuses autoportées. (2h)
- Exécuter les vérifications liées à l'utilisation du matériel. (1h)
- Contrôler la maîtrise de la tondeuse autoportée. (4h)



Public concerné, prérequis

Ouvrier travaillant en Espaces Verts utilisant une tondeuse autoportée et disposant d'une aptitude délivrée par le Médecin du travail.



Durée

1 journée (7H)

- ☒ Présentiel ☐ Mixte
☐ Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Ergothérapeute.
Moniteur d'atelier, formateur en Espaces verts.

Contenu

- Les différentes catégories de matériels ;
- La réglementation, les responsabilités ;
- Les dispositifs de sécurité ;
- Les équipements de protection individuelle (EPI) ;
- Les règles de conduite et de circulation ;
- Les situations dangereuses, les conduites à risque ;
- Le chargement et le transport des matériels.
- Les vérifications journalières, périodiques et la maintenance courante ;
- Les vérifications de début de poste ;
- Les vérifications de fin de poste.
- Le freinage d'urgence ;
- Le parcours de maniabilité ;
- La réalisation de manoeuvres de précision.

Références BPP : INRS, CNAMTS, ANESM, Fiches techniques des matériels.

Modalités pédagogiques

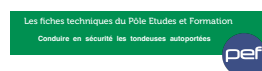
Alternance d'exercices concrets, de mises en situation et d'apports théoriques.
Mise en situation réflexive.
Utilisation du matériel professionnel.
Utilisation des moyens audiovisuels et des ressources multimédia.

Modalités d'évaluation

QCM accessible. Questionnaire oral sur la connaissance du matériel puis épreuves (freinage, maniabilité, précision) sur parcours.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une autorisation si validation des épreuves.



CONTACT

Madame Juleitte MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1



Formation accessible

Réaliser l'entretien d'un espace herbacé avec une débroussailleuse thermique dans le respect des règles de sécurité, tout en prenant en compte la commande du client.

RÉF. EV3

Objectifs visés

- Connaître les différents types de débroussailleuses thermiques et leurs conditions d'utilisation.
- Connaître les règles de sécurité et de signalement du chantier.
- Appliquer les techniques de débroussaillage d'une zone herbacée.



Public concerné, prérequis

Ouvrier travaillant en Espaces Verts.



Durée

1 journée (7H)

- ☒ Présentiel ☐ Mixte
☐ Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande
au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la
demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Moniteur d'atelier, formateur en
Espaces verts.

Contenu

- Les différents types de matériel ;
- L'inventaire du matériel ;
- Les fiches techniques des différents matériels ;
- Les procédures d'entretien du matériel ;
- Les risques liés à un mauvais entretien du matériel ;
- Le transport des matériels.
- Les consignes de sécurité liées aux personnes, les équipements de protection individuelle (EPI) ;
- Savoir régler son harnais ;
- Les éléments de signalisation ;
- Organiser ses déplacements sur le chantier.
- Les vérifications journalières, périodiques et la maintenance courante ;
- Les vérifications de début de poste ;
- Les techniques de débroussaillage ;
- Le contrôle et les vérifications de fin de poste.

Modalités pédagogiques

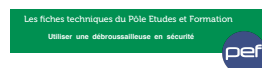
Alternance d'exercices concrets, de mises en situation et d'apports théoriques.
Mise en situation réflexive.
Utilisation du matériel professionnel.
Utilisation des moyens audiovisuels et des ressources multimédia.

Modalités d'évaluation

Exercices pratiques avec questionnaire oral à chaque étape.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.



CONTACT

Madame Juleitte MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1



Formation accessible

Réaliser les tâches de tailles et d'entretien des haies dans le respect des règles de santé et de sécurité, tout en prenant en compte la commande du client.

RÉF. EV4

Objectifs visés

- Connaître les différents types de haies et de matériels utilisés.
- Connaître les techniques de taille ainsi que les règles de sécurité et de prévention à respecter.
- Réaliser les opérations de taille en sécurité.



Public concerné, prérequis

Ouvrier travaillant en Espaces Verts.



Durée

1 journée (7H)

☒ Présentiel ☐ Mixte
☐ Distanciel



Date(s) et lieux de formation

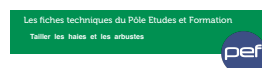
En intra sur demande
au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la
demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Moniteur d'atelier, formateur en
Espaces verts.



Contenu

- Qu'est ce qu'une haie ? A quoi cela sert-il ?
- Les différents types de haies et de végétaux ;
- Les outils manuels ;
- Les outils mécaniques (électriques et thermiques).
- Les différents types de taille, les périodes ;
- Les techniques propres à la taille ;
- Les règles de sécurité liées à l'utilisation des différents matériels ;
- Les équipements de protection individuelle (EPI) ;
- Identifier les postures difficiles, pénibles, pour éviter les troubles musculo-squelettiques ;
- Les règles de bonne conduite entre ouvriers : la démarche de prévention collective.

Travail pratique en situation (3H30) :

- La préparation et la sécurisation d'un poste de taille ;
- La prise de repères ;
- L'utilisation du cordeau ;
- Notions de verticale et d'horizontale ;
- La taille en hauteur ;
- L'évacuation des déchets et le rangement du poste de taille.

Références BPP : INRS, ANESM.

Modalités pédagogiques

Alternance d'exercices concrets, de mises en situation et d'apports théoriques.
Mise en situation réflexive.
Utilisation du matériel professionnel.
Utilisation des moyens audiovisuels et des ressources multimédia.

Modalités d'évaluation

Exercices pratiques avec questionnaire oral à chaque étape.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.



Formation accessible

CONTACT

Madame Juleitte MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1

Monter, travailler et descendre d'un échafaudage, contrôlé et vérifié, en toute sécurité pour tailler les haies.

RÉF. EV5

Objectifs visés

- Connaître le matériel, son utilisation, le cadre légal.
- Connaître les risques liés au travail sur échafaudage.
- Appliquer les règles liées au travail sur échafaudage.



Public concerné, prérequis

Ouvrier travaillant en Espaces Verts sachant utiliser un taille haie thermique.

Pré requis: Le moniteur accompagnant doit être habilité à travailler sur échafaudage roulants.

Contenu

- Qu'est ce que le travail en hauteur ?
- Les différents matériels pour travailler en hauteur ;
- Les matériels pour travailler en hauteur interdits ou soumis à restriction par la loi ;
- Pourquoi utiliser un échafaudage ?
- Les différents types d'échafaudages ;
- La réglementation liée à l'utilisation d'un échafaudage ;
- La responsabilité des différents acteurs ;
- Les végétaux concernés par la taille sur échafaudage.
- Les risques au montage et démontage ;
- Les risques liés à la montée et à la descente, les risques de chutes ;
- Les risques liés à l'utilisation d'un matériel portable sur échafaudage ;
- Les risques liés aux personnes en proximité ;
- Les risques liés à l'environnement de travail (câbles...) ;
- La prévention des risques ;
- Les Equipements de Protection Individuelle obligatoires ;
- Que faire en cas d'accident ?
- Préparer et vérifier les EPI obligatoires ;
- Savoir baliser le chantier ;
- Monter et descendre d'un échafaudage ;
- Assurer sa présence sur le plateau de travail, vérifier les protections ;
- Monter le taille haie thermique sur l'échafaudage et le démarrer ;
- Tailler la haie depuis l'échafaudage, ce qu'il ne faut pas faire, ce qu'il faut faire ;
- Arrêter le taille haie thermique et le descendre de l'échafaudage.

Références BPP : INRS, Code du travail

Modalités pédagogiques

Alternance d'exercices concrets, de mises en situation et d'apports théoriques.

Mise en situation réflexive.

Utilisation du matériel professionnel.

Utilisation des moyens audiovisuels et des ressources multimédia.

Modalités d'évaluation

Exercices pratiques avec questionnaire oral à chaque étape.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.



Durée

1 journée (7H)

☒ Présentiel ☐ Mixte
☐ Distanciel



Date(s) et lieux de formation

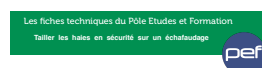
En intra sur demande au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Moniteur d'atelier, formateur en Espaces verts.



Formation accessible

CONTACT

Madame Juleitte MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1

Connaître et appliquer les règles de santé et de sécurité propres à l'activité professionnelle en espaces verts, tout en prenant en compte la commande du client.

RÉF. EV6

Objectifs visés

- Savoir s'équiper et se préparer.
- Appliquer les règles de prévention des risques liés aux matériels.
- Savoir signaler les chantiers et respecter les règles de circulation.



Public concerné, prérequis

Ouvrier travaillant en Espaces Verts.



Durée

1 journée (7H)

☒ Présentiel ☐ Mixte
☐ Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande
au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la
demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Moniteur d'atelier, formateur en
Espaces Verts.
Ergothérapeute.

Contenu

- Les dangers et situations à risque en espaces verts ;
- La tenue de travail ;
- Les équipements de protection individuelle (EPI) ;
- Les équipements de protection liés aux conditions climatiques ;
- Les autorisations de conduite ;
- Les éléments de signalisation du chantier.
- Savoir s'échauffer ;
- Les règles de sécurité liées à l'utilisation des différents matériels ;
- Les règles de vérification du matériel ;
- Les règles de chargement et de transport du matériel ;
- Transporter de l'essence en sécurité.
- Le signalement d'un chantier le long d'une voie piétonne ;
- Le signalement d'un chantier sur une voie privée ;
- Les règles de circulation sur une voie privée ;
- Les règles de bonne conduite entre ouvriers : la démarche de prévention collective.

Références BPP : INRS, ANESM.

Modalités pédagogiques

Alternance d'exercices concrets, de mises en situation et d'apports théoriques.
Mise en situation réflexive.
Utilisation des moyens audiovisuels et des ressources multimédia.

Modalités d'évaluation

Exercices pratiques avec questionnaire oral à chaque étape.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.



CONTACT

Madame Juleitte MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1



Formation accessible

Utiliser un transpalette manuel dans le respect des règles de sécurité.

RÉF. MM1

Objectifs visés

- Connaître le matériel et son environnement.
- Connaître les règles de sécurité liées à l'utilisation d'un transpalette.
- Réaliser des prises, déplacements et poses de charges.



Public concerné, prérequis

Ouvrier travaillant en ESAT ou EA.



Durée

1 journée (7H)

☒ Présentiel ☐ Mixte
☐ Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande
au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la
demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Moniteur d'atelier, formateur en
activités de conditionnement et
sous-traitance industrielle.

Contenu

- Le transpalette manuel, ses éléments, ses commandes ;
- La plaque de charge ;
- Les différents types de palettes.
- Les risques liés à l'utilisation du transpalette ;
- Les équipements de protection individuelle (EPI) nécessaires ;
- Les interdictions ;
- Les panneaux de signalisation et les pictogrammes de manutention ;
- Les vérifications de début de poste ;
- La vérification de fin de poste.
- Réaliser les tâches de vérification (début et fin de poste) ;
- Réaliser la prise et la dépose d'une charge au sol ;
- Réaliser un parcours de déplacement sur 20 à 30 m ;
- Réaliser des manoeuvres de précision en espace restreint.

Références BPP : INRS, CNAMTS, ANESM.

Modalités pédagogiques

Alternance d'exercices concrets, de mises en situation et d'apports théoriques.

Mise en situation réflexive.

Utilisation du matériel professionnel.

Utilisation des moyens audiovisuels et des ressources multimédia.

Modalités d'évaluation

Exercices pratiques avec questionnaire oral à chaque étape.

Mise en situation de validation en fin de formation

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.



Formation accessible

CONTACT

Madame Juleitte MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1

Utiliser un transpalette électrique à conducteur accompagnant dans le respect des règles de sécurité.

RÉF. MM2

Objectifs visés

- Connaître le matériel et son environnement.
- Connaître les règles de sécurité liées à l'utilisation d'un transpalette.
- Réaliser des prises, déplacements et poses de charges.



Public concerné, prérequis

Ouvrier travaillant en ESAT ou EA.



Durée

1 journée (7H)

☒ Présentiel ☐ Mixte
☐ Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande
au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la
demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Moniteur d'atelier, formateur en
activités de conditionnement et
sous-traitance industrielle.

Contenu

- Le transpalette électrique à conducteur accompagnant, ses éléments, ses commandes ;
- La plaque de charge ;
- Les différents types de palettes.
- Les risques liés à l'utilisation du transpalette ;
- Les équipements de protection individuelle (EPI) nécessaires ;
- Les interdictions ;
- Les panneaux de signalisation et les pictogrammes de manutention ;
- Les vérifications de début de poste ;
- La vérification de fin de poste.
- Réaliser les tâches de vérification (début et fin de poste) ;
- Réaliser la prise et la dépose d'une charge au sol ;
- Réaliser un parcours de déplacement sur 20 à 30 m ;
- Réaliser des manoeuvres de précision en espace restreint.

Références BPP : INRS, CNAMTS, ANESM.

Modalités pédagogiques

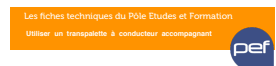
Alternance d'exercices concrets, de mises en situation et d'apports théoriques.
Mise en situation réflexive.
Utilisation du matériel professionnel.
Utilisation des moyens audiovisuels et des ressources multimédia.

Modalités d'évaluation

Exercices pratiques avec questionnaire oral à chaque étape.
Mise en situation de validation en fin de formation

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.



Formation accessible

CONTACT

Madame Juleitte MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1

Utiliser les gerbeurs autoportés dans le respect des règles de conduite et de sécurité. Préparer l'obtention d'une autorisation de conduite en interne délivrée par le chef d'établissement (art R4323-56, 57 du Code du Travail).

RÉF. MM3

Objectifs visés

- Connaître les principes de prévention et de sécurité dans l'organisation du travail de manutention mécanique.
- Connaître et appliquer les procédures de mise en service, de vérification et de déplacement du matériel.
- Réaliser des prises et poses de charges, charger et décharger un véhicule.



Public concerné, prérequis

Ouvrier travaillant en ESAT ou EA disposant d'une aptitude délivrée par le Médecin du travail.



Durée

4 jours (28H)

☒ Présentiel ☐ Mixte
☐ Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Enseignant à la conduite spécialisé handicap, formateur CACES.

Contenu

- La réglementation ;
- Le rôle des instances ou organismes de prévention ;
- Les responsabilités du professionnel utilisant les matériel de manutention mécanique ;
- Les différentes catégories de matériels ;
- Les accessoires ;
- Les dispositifs de sécurité ;
- Les plaques de charge ;
- Préparer ses actions en sécurité.
- Les vérifications journalières, périodiques et la maintenance de 1er niveau ;
- Les vérifications de début de poste ;
- Les consignes de conduite et de circulation ;
- Les panneaux de signalisation et les pictogrammes de manutention ;
- Les pictogrammes de produits dangereux ;
- La circulation à vide sur un parcours.
- Les principes de base en palettisation ;
- Les principaux cas de basculement ;
- Les interdictions ;
- La prise et la dépose d'une charge au sol ;
- Le gerbage en pile ;
- Le chargement des camions ;
- La vérification de fin de poste.

Références BPP : INRS, CNAMTS, CARSAT, ANESM.

Modalités pédagogiques

Alternance d'exercices concrets, de mises en situation et d'apports théoriques.

Mise en situation réflexive.

Utilisation du matériel professionnel.

Utilisation des moyens audiovisuels et des ressources multimédia.

Modalités d'évaluation

Mises en situation. QCM accessible puis épreuves pratiques avec questionnaire oral en fin de formation.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation en vue de la délivrance de l'autorisation de conduite par le chef d'établissement.



Formation accessible

CONTACT

Madame Juleitte MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1

Respecter la réglementation R489 du Code du Travail relative à la conduite en sécurité des chariots de manutention. Se présenter aux épreuves du CACES catégorie 3.

RÉF. MM4

Objectifs visés

- Connaître la réglementation liée aux différentes catégories
- Connaître et appliquer la réglementation liée à la catégorie 3.



Public concerné, prérequis

Ouvrier travaillant en ESAT ou EA, professionnel d'encadrement disposant d'une aptitude délivrée par le Médecin du travail et d'une autorisation de conduite des gerbeurs depuis un an minimum.

Contenu

- Vérifier l'adéquation du chariot avec les opérations à réaliser ;
- Effectuer les vérifications de prise et de fin de poste ;
- Circuler à vide et en charge, charger et décharger un véhicule par l'arrière à partir d'un quai
- Repérer les anomalies et les signaler.
- Vérifier l'adéquation du chariot avec les opérations à réaliser ;
- Effectuer les vérifications de prise et de fin de poste ;
- Circuler à vide et en charge, marche AV et AR, en virage, prendre, transporter et déposer une charge longue ou volumineuse, circuler sur un plan incliné ;
- Effectuer des gerbages, des rangements en piles, des stockages et déstockages jusqu'à une hauteur de 4 mètres ;
- Charger et décharger un véhicule latéralement.

Références BPP : Art. R489 du Code du Travail.

Modalités pédagogiques

Alternance d'exercices concrets, de mises en situation et d'apports théoriques lors des 2 premières journées, le dernier jour étant réservé aux épreuves du CACES.

Utilisation du matériel professionnel.

Utilisation des moyens audiovisuels et des ressources multimédia.

Modalités d'évaluation

Epreuves CACES en fin de formation dans le respect du droit à la compensation (accessibilité pédagogique).

A l'issue des épreuves :

- Remise d'une attestation de formation et du permis CACES (si obtention).



Durée

3 jours (21H)

☒ Présentiel ☐ Mixte
☐ Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Enseignant à la conduite spécialisé handicap, formateur CACES. Certificateur CACES.



CONTACT

Madame Juleitte MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1



Formation accessible

Sensibiliser les ouvriers en situation de handicap à la prévention des risques liés à l'activité physique, dans une démarche de bien-être et savoir-être au travail.

RÉF. ST1

Objectifs visés

- Connaître et être à l'écoute de son corps
- Appliquer les techniques et les règles essentielles
- Identifier et utiliser les aides appropriées aux situations rencontrées



Public concerné, prérequis

Ouvrier travaillant en ESAT ou EA, professionnel d'encadrement



Durée

2 jours (14H)

☒ Présentiel ☐ Mixte
☐ Distanciel



Date(s) et lieux de formation

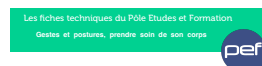
En intra sur demande au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Ergothérapeute.



Contenu

- Les éléments physiologiques et plus particulièrement le rachis et sa mécanique ;
- Les risques encourus : les troubles musculo-squelettiques (TMS) ;
- Appréhender son corps dans l'espace (équilibre, aptitudes à l'effort...), son ressenti ;
- Identifier ses postures difficiles, donc à risques ;
- Les risques liés au port de charges ;
- Prendre en compte son corps dans l'activité professionnelle, l'échauffement, les étirements.

Les règles liées :

- A une activité en position assise ;
- A une activité en position debout statique ;
- Aux déplacements dans un atelier ;
- A une activité près du sol ;
- A une activité en hauteur ;
- Au port et transport de charges.
- Repérer les aides techniques en présence, comment les utiliser en sécurité ;
- Savoir poser ses limites en matière d'activité physique afin de ne pas se mettre en danger ;
- Les règles de bonne conduite entre ouvriers : la démarche de prévention collective.

Références BPP : INRS, ANESM, EASHW (European Agency for Safety and Health at Work).

Modalités pédagogiques

Alternance d'exercices concrets, de mises en situation et d'apports théoriques.

Mise en situation réflexive. □

Utilisation des matériels de manutention à disposition. □

Mises en situation sur parcours avec utilisation de la vidéo comme support pédagogique.

Utilisation des moyens audiovisuels et des ressources multimédia.

Modalités d'évaluation

Exercices pratiques avec questionnaire oral. Parcours test filmé en début et en fin de formation.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.
- Remise après accord préalable, d'une évaluation en situation avec préconisation ergothérapique individuelle dans le cadre de la prévention et la compensation du handicap.



Formation accessible

CONTACT

Madame Juleitte MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1

Sensibiliser les ouvriers en situation de handicap aux principes et règles de l'hygiène, de la sécurité et de la qualité de vie au travail.

RÉF. ST2

Objectifs visés

- Appréhender les notions élémentaires en hygiène
- Savoir prendre de son hygiène au travail
- Appréhender la notion d'hygiène dans l'environnement de travail



Public concerné, prérequis

Ouvrier travaillant en ESAT ou EA.



Durée

2 jours (14H)

☒ Présentiel ☐ Mixte
☐ Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande
au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la
demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Ergothérapeute.
Educateur Technique Spécialisé.

Contenu

- Qu'est ce que l'hygiène ?
- Notions simples d'anatomie et de physiologie du corps ;
- Les risques liés à une "mauvaise hygiène" ;
- Prendre conscience de l'importance de l'image que l'on transmet ;
- Hygiène et recherche du bien-être.
- A quoi faut-il faire attention ?
- Les règles d'hygiène au travail : le lavage des mains, l'hygiène respiratoire, l'hydratation, l'alimentation, le sommeil ;
- Le rôle de la tenue de travail et des équipements de protection individuelle (EPI) ;
- Comment entretenir simplement, au quotidien, sa forme physique.
- L'utilisation des vestiaires et des installations sanitaires ;
- L'entretien et le nettoyage de son poste de travail ;
- Les règles de bonne conduite liées aux locaux de travail ;
- Les règles de bonne conduite entre ouvriers et professionnels : le respect de l'autre.

Références BPP : INRS, ANESM.

Modalités pédagogiques

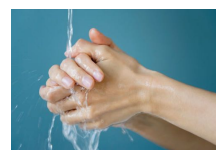
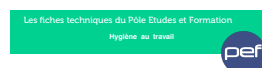
Alternance d'exercices concrets, de mises en situation et d'apports théoriques.
Mise en situation réflexive.
Utilisation des moyens audiovisuels et des ressources multimédia.

Modalités d'évaluation

Questionnaire oral à chaque étape, quizz en fin de formation.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.



CONTACT

Madame Juleitte MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1



Formation accessible

Sensibiliser les ouvriers en situation de handicap aux principes et règles de sécurité au travail.

RÉF. ST3

Objectifs visés

- Appréhender la notion de risque dans l'activité professionnelle
- Identifier et respecter les règles de sécurité dans l'atelier
- Appréhender la notion de sécurité collective



Public concerné, prérequis

Ouvrier travaillant en ESAT ou EA, professionnel d'encadrement.



Durée

2 jours (14H)

- ☒ Présentiel ☐ Mixte
☐ Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Ergothérapeute.
Educateur Technique Spécialisé.

Contenu

Les risques liés :

- Aux gestes et aux tâches de manutention ;
- Aux déplacements et à la circulation ;
- Au bruit ;
- Aux produits ;
- Aux outils et aux machines ;
- A la monotonie et à la cadence du travail ;
- A l'environnement de travail ;
- A l'ambiance du travail.
- la notion d'obligation en matière de sécurité ;
- Les règlement de l'atelier : qu'est ce que c'est ? où doit-il être affiché ? qui en est responsable ?
- Les principes de prévention individuelle en matière d'hygiène de vie ;
- La tenue de travail et les équipements de protection individuelle (EPI) ;
- Les règles de rangement et d'entretien de l'atelier ;
- Le rôle de la signalétique dans l'atelier ;
- Les comportements à risque ou inappropriés.
- Travailler ensemble : quelques principes et règles simples pour prévenir l'accident, au quotidien, dans l'atelier ;
- Connaître les acteurs de la démarche de prévention des risques professionnels ;
- Que faire en cas d'accident ? Savoir réagir et alerter.

Références BPP : INRS, ANESM, EASHW (European Agency for Safety and Health at Work).

Modalités pédagogiques

Alternance d'exercices concrets, de mises en situation et d'apports théoriques.

Mise en situation réflexive.

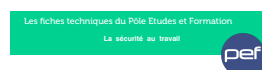
Utilisation des moyens audiovisuels et des ressources multimédia (séquences pédagogiques NAPO de la EASHW).

Modalités d'évaluation

Quizz ou QCM accessible en fin de formation.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.



Formation accessible

CONTACT

Madame Juleitte MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1

Sensibiliser les travailleurs en situation de handicap sur l'importance d'un bon équilibre de vie pour son bien-être son image et estime de soi, tout en étant acteur de ses choix et de son projet de vie.

RÉF. ST4

Objectifs visés

- Appréhender les notions de bien-être, d'activité et d'estime de soi.
- Savoir prendre soin de son corps, de son apparence et de son lieu de vie.
- Savoir adapter son projet de vie selon ses besoins.



Public concerné, prérequis

Ouvrier travaillant en ESAT ou EA.
Aucun prérequis.



Durée

2 jours (14H)

☒ Présentiel ☐ Mixte
☐ Distanciel



Date(s) et lieux de formation

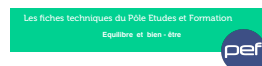
En intra sur demande
au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la
demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Ergothérapeute.



Contenu

- Les représentations du bien-être, de la santé ;
- Notre corps, ses besoins essentiels ;
- Les activités au coeur de notre vie quotidienne ;
- L'estime de soi et la volonté à agir (autonomie).
- Le sommeil, le repos : les risques liés au manque de sommeil, savoir prendre du temps pour se reposer, ce qu'il faut faire et ne pas faire, savoir identifier ses besoins ;
- L'alimentation : les risques liés à une mauvaise alimentation, savoir choisir ses aliments, ce qu'il faut faire et ne pas faire, prendre le temps de manger, savoir équilibrer ses repas ;
- L'hygiène : les risques liés au manque d'hygiène, ce qu'il faut faire et ne pas faire, prendre soin de son apparence, de sa tenue pour donner une bonne image de soi et faciliter les relations sociales ;
- L'entretien de son lieu de vie : les risques liés au manque d'entretien et d'hygiène, les règles à respecter, les aides possibles.
- L'activité, source de vie : les risques liés au manque d'activité sur le plan physique, mental et social, les dangers liés au trop plein d'activité, savoir équilibrer ses temps d'activité et de repos ;
- Identifier ses centres d'intérêt, ses activités significatives
- Elaborer un projet de vie en tenant compte de ses besoins : se poser des objectifs simples, comment associer son entourage à son projet ?, savoir se faire aider au bon moment.

Références BPP : INRS, ANESM.

Modalités pédagogiques

Alternance d'exercices concrets, de mises en situation et d'apports théoriques.
Mise en situation réflexive.
Utilisation des moyens audiovisuels et des ressources multimédia.

Modalités d'évaluation

Questionnaire oral à chaque étape, quizz en fin de formation.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.



Formation accessible

CONTACT

Madame Juleitte MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1

Sensibiliser les ouvriers en situation de handicap et les professionnels d'encadrement aux principes de qualité de vie au travail.

RÉF. ST5

Objectifs visés

- Définir le concept de qualité de vie au travail
- Appréhender les notions d'hygiène et de sécurité au travail
- Identifier les codes pour mieux travailler ensemble.



Public concerné, prérequis

Ouvrier et professionnel d'encadrement travaillant en ESAT ou EA.



Durée

1 journée (7H)

- ☒ Présentiel ☐ Mixte
☐ Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Ergothérapeute.
Educateur Technique Spécialisé.

Contenu

- Définissons ensemble la qualité de vie au travail ;
- Le rôle de l'encadrement, de la médecine du travail, des instances professionnelles ;
- Le règlement de fonctionnement ;
- Les questionnaires de qualité de vie au travail ;
- L'hygiène de vie et l'impact sur la qualité de vie au travail : Le sommeil, l'alimentation, l'équilibre travail et loisirs, la consommation de produits stupéfiants ;
- L'hygiène corporelle : Hygiène et santé, hygiène du linge, corporelle, l'image que l'on veut transmettre, l'image que l'on transmet ;
- Les règles d'hygiène au travail : Le lavage des mains, la tenue professionnelle, l'hygiène du poste de travail, les règles spécifiques ;
- Le poste de travail et l'atelier : Les EPI, être et se sentir en sécurité, l'aménagement de l'environnement de travail dans un but de sécurité et de bien-être.
- L'environnement de travail, un lieu, un espace partagé par tous
- Les règles de bonne conduite, le respect de l'autre ;
- Les risques psychosociaux, le stress au travail, le harcèlement au travail ;
- Comment réagir face à des situations de stress, de harcèlement ?
- Les instances et professionnels pouvant intervenir dans le cadre de la prévention des risques.

Références BPP : INRS, ANESM.

Modalités pédagogiques

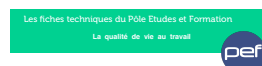
Alternance d'exercices concrets, de mises en situation et d'apports théoriques.
Mise en situation réflexive.
Utilisation des moyens audiovisuels et des ressources multimédia.

Modalités d'évaluation

Questionnaire oral à chaque étape, quizz en fin de formation.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.



CONTACT

Madame Juleitte MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1



Formation accessible

Réaliser des recettes simples et équilibrées en prenant en compte les règles d'hygiène. Se constituer un cahier de recettes.

RÉF. VS1

Objectifs visés

- Réaliser des recettes équilibrées froides et chaudes de saison.
- Entretenir le matériel de cuisine, la cuisine et ses équipements.



Public concerné, prérequis

Toute personne en situation de handicap.



Durée

10 séances de 2H

- ☒ Présentiel ☐ Mixte
☐ Distanciel



Date(s) et lieux de formation

Uniquement en inter
au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la
demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Monitrice Educatrice.
Conseillère ESF.

Contenu

- Déchiffrer la recette à réaliser ;
- Vérifier les ingrédients, les préparer ;
- Identifier et expliciter les étapes à suivre ;
- Annoter le document avec selon ses besoins ;
- Réaliser les différentes étapes de la recette ;
- Connaître le coût moyen de la recette pour son budget alimentaire.
- Qu'est ce que l'hygiène ? Les risques liés à une "mauvaise hygiène" ;
- Les règles d'hygiène à appliquer lorsque l'on cuisine ;
- La vérification et le nettoyage du réfrigérateur ;
- L'entretien des ustensiles de cuisine ;
- L'entretien de la cuisine, de ses équipements.

Références BPP : HACCP

Modalités pédagogiques

Cours hebdomadaire en atelier cuisine avec alternance d'exercices concrets, de mises en situation et d'apports théoriques.

Utilisation de produits frais fournis pour chaque séance par le service restauration de l'établissement.

Utilisation des moyens audiovisuels et des ressources multimédia.

Modalités d'évaluation

Exercices pratiques avec questionnaire oral à chaque étape.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.



CONTACT

Madame Juleitte MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1



Formation accessible

Savoir entretenir et nettoyer son domicile dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité, tout en prenant en compte ses besoins et ses difficultés.

RÉF. VS2

Objectifs visés

- Appréhender les règles élémentaires d'entretien et d'hygiène du domicile.
- Identifier les différents matériels nécessaires et les différentes catégories de produits du commerce selon ses besoins.
- Réaliser les tâches d'entretien courantes du domicile.



Public concerné, prérequis

Toute personne en situation de handicap.



Durée

1 journée (7H)

- ☒ Présentiel ☐ Mixte
☐ Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande
au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la
demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Monitrice Educatrice. Conseillère ESF.

Contenu

- Qu'est ce que l'hygiène ?
- Les risques liés à une "mauvaise hygiène" ;
- Prendre conscience de l'importance de l'image que l'on transmet ;
- Hygiène et recherche du bien-être ;
- A quoi faut-il faire attention ?
- Les règles d'hygiène au domicile.
- Le matériel nécessaire : avantages et inconvénients.
- Les différentes catégories de produit d'entretien ;
- Où trouver l'étiquette informelle ?
- Les informations contenues sur les étiquettes des produits ;
- Les consignes de sécurité liées à l'utilisation des produits ;
- Les règles de rangement du matériel et des produits ;
- Les tâches quotidiennes, hebdomadaires et mensuelles pour :
 - Entretien sa salle de bain ;
 - Entretien ses wc ;
 - Entretien sa cuisine et ses différents éléments (plan de travail, four, plaque, frigo...) ;
 - Entretien les pièces à vivre (salon, salle à manger, chambre...) ;
 - Entretien les couloirs ;
- Savoir s'organiser et répartir les tâches ;
- Les aides possibles, comment les solliciter ? A quel moment ?

Références BPP : HACCP

Modalités pédagogiques

Alternance d'exercices concrets, de mises en situation et d'apports théoriques.

Mise en situation réflexive.

Utilisation des moyens audiovisuels et des ressources multimédia.

Modalités d'évaluation

Exercices pratiques avec questionnaire oral à chaque étape.

Quizz en fin de formation

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.



Formation accessible

CONTACT

Madame Juleitte MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1

Prendre conscience de l'importance d'une bonne hygiène de vie pour soi et pour les autres. Participer à une vie extra-professionnelle, se valoriser par ses activités, ses choix.

Objectifs visés

- Prendre conscience de l'importance d'une bonne hygiène de vie pour soi et pour les autres
- S'approprier les pratiques favorables à une bonne hygiène de vie.
- Organiser son temps, et gérer l'équilibre travail/loisir/obligation
- Etre acteur de son projet

Contenu

- Etre indépendant, être autonome, quelles différences ?
- Les besoins essentiels (communication, déplacements, nutrition, condition physique et bien-être psychologique, soins personnels et santé, habitation).
- Veiller à un bon équilibre alimentaire ;
- Entretenir sa condition physique, bien récupérer de ses efforts, veiller à la qualité de son sommeil ;
- Veiller à son bien-être psychologique ;
- L'impact des situations stressantes sur sa santé mentale et physique ;
- Prendre soin de son hygiène et de sa santé ;
- Prendre soin de son habitation, l'aménager selon ses goûts et ses besoins ;
- La communication, l'image de soi.
- Savoir équilibrer ses temps d'activités et de repos ;
- Oser se déplacer, essayer ;
- Cerner ses centres d'intérêt, identifier ses activités signifiantes pour construire son projet ;
- L'expression de son savoir-faire, de son expérience, de son degré de satisfaction, de ses désirs ;
- Les notions de souhaits et de projet personnalisé dans le cadre du CSAT ;
- Exprimer ses envies, oser agir, se poser des objectifs simples ;
- Comment associer son entourage à son projet ?
- Savoir se faire aider au bon moment.

Modalités pédagogiques

Pédagogie active, basé sur l'échange avec les participants, des outils pédagogiques accessibles et variés pour maintenir la motivation tout au long de la formation. Des contenus adaptés au territoire et ressources disponibles à proximité des personnes.

Modalités d'évaluation

Evaluation de satisfaction au terme de la formation par questionnaire FALC.

RÉF. VS3



Public concerné, prérequis

Travailleurs d'ESAT



Durée

2 jours (14H)

☒ Présentiel ☐ Mixte
☐ Distanciel



Date(s) et lieux de formation

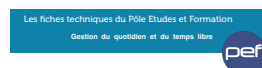
En intra sur demande
au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la
demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Formateur, référent(e) éducatif(ve)
en SAVS



CONTACT

Madame Juleitte MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1



Formation accessible

Connaître les domaines d'interventions du Conseil de la Vie Sociale (CVS) et donner aux représentants des usagers les moyens de leur participation.

RÉF. VS4

Objectifs visés

- Appréhender le rôle d'un représentant au Conseil de la Vie Sociale.
- Savoir communiquer et s'exprimer à l'oral et à l'écrit.
- Se faire le porte-parole de ses collègues lors des réunions du CVS.



Public concerné, prérequis

Ouvrier travaillant en ESAT. Aucun prérequis.



Durée

2 jours (14H)

☒ Présentiel ☐ Mixte
☐ Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande
au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la
demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Educateur Spécialisé.

Contenu

- Etre élu au CVS : un droit prévu par la loi ;
- Connaître les divers textes de loi (2002, 2007...).
- Découvrir les domaines d'intervention d'un élu au CVS : de la vie quotidienne à l'aménagement des ateliers.
- Oser prendre la parole devant un groupe et se faire comprendre à l'oral ;
- Savoir écouter et respecter la prise de parole de chacun ;
- Savoir formuler des questions à l'oral et à l'écrit et se faire comprendre ;
- Savoir retranscrire les réponses, être synthétique ;
- Savoir se faire aider dans la prise de parole pour compenser ses difficultés ;
- Savoir se faire aider dans le passage à l'écrit pour compenser ses difficultés.
- Aller chercher et faire remonter les demandes des usagers ;
- Apprendre à rassembler les idées de chacun ;
- Travailler en collectif avec les autres élus et oser faire partager son point de vue ;
- Mesurer son implication pour laisser une place à chacun dans le groupe ;
- Savoir expliquer une demande et se faire comprendre des autres membres du CVS.

Références BPP : Loi de 2002, 2007, décret 2022

Modalités pédagogiques

Alternance d'exercices concrets, de mises en situation et d'apports théoriques.
Jeux de rôle.
Utilisation des moyens audiovisuels et des ressources multimédia.

Modalités d'évaluation

Mises en situation avec questionnaire oral à chaque étape.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.



CONTACT

Madame Juleitte MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1



Formation accessible

Préparer les usagers majeurs nouveaux électeurs à assurer leur droit de vote lors des échéances électorales.

RÉF. VS5

Objectifs visés

- Appréhender la notion de citoyen
- Appréhender le droit de vote et la notion de démocratie.
- Se familiariser avec l'action de voter et le bureau de vote.



Public concerné, prérequis

Toute personne. Aucun prérequis.



Durée

1 journée (7H)

- ☒ Présentiel ☐ Mixte
☐ Distanciel



Date(s) et lieux de formation

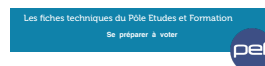
En intra sur demande
au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la
demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Educateur Spécialisé.



Contenu

- Nous vivons dans un pays avec des règles et des lois ;
- La République Française : ses origines, sa devise ;
- C'est quoi être citoyen ?
- Les droits et les devoirs des citoyens ;
- L'âge de la majorité ;
- La majorité civile et les devoirs civiques.
- C'est quoi voter ?
- Pourquoi vote-t-on en France ?
- Que faut-il pour voter ?
- Comment s'inscrire sur la liste électorale ?
- Le déroulement d'une élection ;
- La liberté de choix.
- Le bureau de vote ;
- Que dois-je préparer pour aller voter ?
- Comment me rendre au bureau de vote ?
- L'accueil au bureau de vote, le rôle des personnes qui officient ;
- Les étapes du vote : de la vérification des papiers au dépôt du bulletin dans l'urne en passant par l'isoloir.

Références BPP : ANESM.

Modalités pédagogiques

Alternance d'exercices concrets, de mises en situation et d'apports théoriques.
Jeux de rôle.
Utilisation des moyens audiovisuels et des ressources multimédia.

Modalités d'évaluation

Mises en situation avec questionnaire oral.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.



CONTACT

Madame Juleitte MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpen.fr
www.centarpen.fr
Qualiopi N°FR065722-1



Formation accessible

Permettre aux personnes en situation de handicap d'appréhender la législation relative aux droits à la retraite, les aider à prendre conscience sur l'évolution de leur situation afin de faciliter la fin d'activité professionnelle.

RÉF. VS6

Objectifs visés

- Identifier le vieillissement, ses signes, ses conséquences dans sa vie quotidienne.
- Connaître les démarches à entreprendre, les droits à la retraite.
- Construire son projet de vie après le travail.



Public concerné, prérequis

Ouvrier travaillant en ESAT. Aucun prérequis.



Durée

1 journée (7H)

☒ Présentiel ☐ Mixte
☐ Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Educateur Spécialisé.

Contenu

- Importance de l'activité dans le maintien de la santé ;
- Qu'est ce que le vieillissement ?
- Les conséquences du vieillissement sur notre corps ;
- Les signes qui doivent nous alerter ;
- Ressentir les effets du vieillissement.
- Retraite et statut de travailleur en situation de handicap : ce que dit la loi ;
- Le rôle de la CDAPH dans l'arrêt du travail ;
- Les aménagements pour un arrêt progressif du travail ;
- Les institutions à contacter (CARSAT, Retraite complémentaire...), les démarches à réaliser ;
- Les aspects financiers consécutifs à l'arrêt du travail : Les barèmes et l'estimation des droits.
- Identifier ses centres d'intérêt, ses habitudes de vie ;
- Appréhender les diverses formes d'occupation (artistique, sportive, associative...) ;
- Appréhender les différents projets possibles à la retraite : Logement, aide à domicile, services à la personne, SAVS, foyers...) ;
- Etre accompagné dans son projet : Par qui, comment ;
- Préparer sa demande pour demander l'arrêt du travail.

Références BPP : ANESM, CARSAT.

Modalités pédagogiques

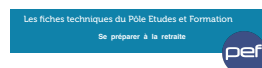
Alternance d'exercices concrets, de mises en situation et d'apports théoriques. Utilisation des moyens audiovisuels et des ressources multimédia.

Modalités d'évaluation

Questionnaire oral en fin de formation.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.



CONTACT

Madame Juleitte MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1



Formation accessible

Accompagner les personnes dans l'exercice à être parent au travers d'actions visant à améliorer les bien-être des enfants et/ou des parents.

RÉF. VS7

Objectifs visés

- Être parent.
- Appréhender les principes au soutien à être parent.
- Organiser la vie familiale.



Public concerné, prérequis

Parents en situation de handicap travaillant en ESAT.



Durée

2 jours (14H)

- ☒ Présentiel ☐ Mixte
☐ Distanciel



Date(s) et lieux de formation

Dates selon la demande au Pôle Etudes et Formation (Saran) ou sur site en intra. Nous consulter.



Intervenant(s)

Educateur Spécialisé, accompagnant à la parentalité en SAVS.



Références BPP : Stratégie nationale de soutien à la parentalité

Modalités pédagogiques

Apports théoriques dans une démarche participative et réflexive.
Apports pratiques non interventionniste, basée sur une participation volontaire des parents sans visée thérapeutique ni guidance parentale.

Utilisation des moyens audiovisuels et des ressources multimédia.

Modalités d'évaluation

Auto-évaluation des participants.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.



Formation accessible

CONTACT

Madame Juleitte MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1

Connaître les différents réseaux sociaux, leur fonctionnement, les risques associés à leur utilisation.

RÉF. VS8

Objectifs visés

- Utiliser Internet au quotidien.
- Appréhender les risques liés à l'utilisation d'Internet, savoir se protéger.
- Télécharger en connaissant la loi.



Public concerné, prérequis

Personne sachant lire, écrire, lancer une application et connaissant les touches d'un clavier.



Durée

2 jours (14H)

☒ Présentiel ☐ Mixte
☐ Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande
au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Educateur Technique Spécialisé.

Contenu

- Qu'est-ce que le réseau Internet ?
- Se connecter au réseau Internet, le rôle du fournisseur d'accès (Fournisseur) ;
- Naviguer sur le WEB, utiliser un moteur de recherche ;
- Envoyer et recevoir des courriels ;
- Les différentes applications sur ordinateur et tablette ;
- Comment acheter, télécharger, imprimer les informations ?
- Les réseaux sociaux : c'est quoi ? Comment cela fonctionne-t-il ?
- Comment créer un compte ?
- Les virus, les courriers indésirables, les logiciels espion, l'hameçonnage...
- Les risques spécifiques liés aux réseaux sociaux ;
- Comment se protéger ? Que faut-il faire et ne pas faire ?
- Savoir protéger sa vie privée. Savoir gérer son temps d'écran ;
- Etre responsable des informations publiées ;
- Comment réagir en cas de problème ? Qui contacter ?
- Peut-on tout télécharger sur Internet ?
- Peut-on tout mettre sur Internet ?
- Etre responsable de ses actions sur Internet ;
- Ce que dit la loi : ce qui est autorisé, ce qui est interdit.

Références BPP : Livrets d'accessibilité du Pôle Etudes et Formation, ANESM.

Modalités pédagogiques

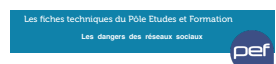
Alternance d'exercices concrets, de mises en situation et d'apports théoriques.
Mise en situation réflexive.
Utilisation des moyens audiovisuels et des ressources multimédia.

Modalités d'évaluation

Exercices pratiques avec questionnaire oral à chaque étape.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.



Formation accessible

CONTACT

Madame Juleitte MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1

Appréhender la notion de risque dans sa vie privée et professionnelle, savoir réagir en cas d'urgence. S'initier aux gestes de premiers secours.

RÉF. VS9

Objectifs visés

- Repérer les situations à risques au quotidien dans l'environnement habituel.
- Savoir réagir en cas d'accident impliquant une personne.
- Savoir réagir en cas d'incendie.



Public concerné, prérequis

Toute personne. Aucun prérequis.



Durée

2 jours (14H)

☒ Présentiel ☐ Mixte
☐ Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande
au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la
demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Formateurs secourisme
Croix Blanche Française

Contenu

- Identifier les différents risques et maladies liés à mon activité professionnelle ;
- Identifier les différents risques liés à mes déplacements ;
- Identifier les différents risques liés à mon domicile, mon foyer ;
- Identifier les différents acteurs de la prévention civile et de la santé ;
- Appréhender les parties et les différents systèmes du corps humain ;
- Appréhender les risques d'infections.
- Que faire en cas d'accident ?
- Que faire en cas de chute ?
- Que faire en cas d'inconscience ?
- Que faire en cas de coupure ?
- Que faire en cas de brûlure ?
- Que faire en cas d'étouffement chez un adulte ?
- Qu'est ce que le feu ?
- Comment réagir en cas d'incendie en milieu professionnel ;
- Comment réagir en cas d'incendie au foyer ou au domicile ;
- Que faire en cas d'une personne en feu ?

Références BPP : ANESM, Protection Civile.

Modalités pédagogiques

Alternance d'exercices concrets, de mises en situation et d'apports théoriques.
Jeux de rôle.
Mise en situation réflexive.
Utilisation des moyens audiovisuels et des ressources multimédia.

Modalités d'évaluation

Mises en situation avec questionnaire oral. Quizz en fin de formation.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.



CONTACT

Madame Juleitte MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1



Formation accessible

Acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de premiers secours.

RÉF. VS91

Objectifs visés

- Savoir gérer les situations d'accident.
- S'initier à la réduction des risques



Public concerné, prérequis

Toute personne. Avoir bénéficié d'une sensibilisation aux premiers secours.



Durée

2 jours (14H)

☒ Présentiel ☐ Mixte
☐ Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Formateurs secourisme
Croix Blanche Française

Contenu

- La protection
- L'alerte
- La victime s'étouffe
- La victime saigne abondamment
- La victime est inconsciente
- La victime ne respire pas
- La victime de plaint d'un malaise
- La victime se plaint après un traumatisme
- Prise de conscience de l'existence des risques
- S'informer sur les risques majeurs
- Alerter les secours
- Réagir en cas d'alerte
- Les gestes de secours
- Les consignes familiales
- Les besoins essentiels

Références BPP : ANESM, Protection Civile.

Modalités pédagogiques

Alternance d'exercices concrets, de mises en situation et d'apports théoriques.
Jeux de rôle.
Mise en situation réflexive.
Utilisation des moyens techniques, audiovisuels et des ressources multimédia.

Modalités d'évaluation

Mises en situation. Examen (avec droit à la compensation) en fin de formation.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise du PSC1 après validation des épreuves



CONTACT

Madame Juleitte MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1



Formation accessible